



Rapport du Président du jury, Monsieur Didier PERELLO

Examen professionnel d'avancement au grade D'Animateur principal de 2^{ème} classe – session 2022

INTRODUCTION

Informations générales

Le jury

Les textes de référence

Les conditions d'admission à concourir

I- L'ÉPREUVE ÉCRITE

- 1) *Le profil des candidats présents à l'épreuve écrite*
- 2) *Le niveau des candidats présents à l'épreuve écrite*
- 3) *Les ruptures d'anonymat*

II. L'ÉPREUVE ORALE

- 1) *Le profil des candidats présents à l'épreuve orale*
- 2) *Le niveau des candidats présents à l'épreuve orale*

III. L'ADMISSION

- 1) *Le seuil d'admission*
- 2) *Le profil des candidats admis*
- 3) *Le niveau des candidats admis*

CONCLUSION

INTRODUCTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'examen professionnel d'avancement au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe est organisé pour le compte de la région PACA.

Les principales dates :

- Début de retrait de dossiers : 15 mars 2022
- Fin de retrait de dossiers : 20 avril 2022
- Date limite de dépôt de dossier : 28 avril 2022
- Epreuves écrites d'admissibilité : 15 septembre 2022
- Epreuves orales d'admission : du 5 au 7 décembre 2022

LE JURY

La composition du jury est la suivante :

Deux élus locaux :

- Mme BLANC Carine, Adjointe au Maire de Monteux, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84,
- M. PERELLO Didier, Maire de Goult, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84, Président du jury,

Deux personnalités qualifiées :

- M. HUGUES Alain, Attaché territorial, Directeur du Pôle Enfance Famille, Mairie de L'Isle sur la Sorgue,
- M. Sébastien MAZZOCUT, représentant du CNFPT,

Deux fonctionnaires territoriaux :

- Mme CHANTE Cindy, représentante du personnel CAP B,
- Mme GENOT Marie-Anne, Attaché territorial, Directrice Ressources Humaines et Management, Communauté de Communes les Sorgues du Comtat.

Les correcteurs de copies des épreuves écrites sont les suivants :

- M. HUGUES Alain, Attaché territorial, Directeur du Pôle Enfance Famille, Mairie de L'Isle sur la Sorgue,
- M. LANDY Didier, Attaché principal, Directeur de la Vie Educative, Mairie de Carpentras,
- Mme SAITTA Ariane, Attaché d'administration de l'état, Secrétaire Générale de proximité, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Provence Alpes Côte d'Azur.

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Décret n ° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,
- Décret n ° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux
- Décret n ° 2011-560 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au II de l'article 16 du décret n ° 2011-558.

LES CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR

Les conditions d'avancement au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe session 2022 étaient les suivantes (avant la parution du décret n ° 2022-1200 du 31 août 2022, entré en vigueur au 1^{er} septembre 2022) :

Examen professionnel ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade d'animateur ayant au moins atteint le 4ème échelon de leur grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Conformément à l'article 16 du décret n ° 2013-593 les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier.

Ces conditions s'appréciaient donc au 31/12/2023.

I. L'ÉPREUVE ECRITE

Epreuve :

La **rédaction d'un rapport** à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, **assorti de propositions opérationnelles**.

(Durée : 3 heures ; coefficient 1)

1) LE PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS AUX EPREUVES ECRITES

Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	0	0,00%
05	0	0,00%
06	5	13,16%
13	10	26,32%
83	7	18,42%
84	8	21,05%
Hérault (34)	7	18,42%
Corse	1	2,63%
TOTAL	38	100

Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	0	0
31 - 40 ans	5	4
41 - 50 ans	11	12
≥ 51 ans	4	2
TOTAL	20	18

2) LE NIVEAU DES CANDIDATS PRESENTS A L'ECRIT

Nature de l'épreuve	Autorisés à concourir	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes élimin ^o re
Rapport	44	38	8,59	15	3,25	8	30	1

Sur les 38 candidats présents, 1 a obtenu une note inférieure à 5/20 et n'a donc pas été autorisé à participer à l'épreuve orale.

3) LES RUPTURES D'ANONYMAT

L'anonymat constitue une garantie du principe d'égalité. Avant le déroulement de l'épreuve, des instructions sont lues aux candidats, et également inscrites sur une feuille qui leur est distribuée sur table. Sur ce document figure les consignes à respecter afin de ne pas rompre leur anonymat :

- Aucun signe distinctif n'a été relevé sur les copies par les correcteurs.

II. L'ÉPREUVE ORALE

Epreuve :

Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle ; il se poursuit par des questions permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat ainsi que sa motivation et son aptitude à exercer des missions d'encadrement.

(Durée: 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

1) LE PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS A L'EPREUVE ORALE

Sur les 37 candidats convoqués, 1 ne s'est pas présenté.

Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	0	0,00%
05	0	0,00%
06	4	11,11%
13	10	27,78%
83	6	16,67%
84	8	22,22%
Hérault (34)	7	19,44%
Corse	1	2,78%
TOTAL	36	100

Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	0	0
31 - 40 ans	5	4
41 - 50 ans	10	12
≥ 51 ans	3	2
TOTAL	18	18

2) LE NIVEAU DES CANDIDATS PRESENTS A L'EPREUVE ORALE

Nature de l'épreuve	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes éliminatoire
Rapport	/	8,70	15	5	8	28	/
Entretien	36	11,24	18,5	6	28	8	0
Moyenne des 2 épreuves	/	9,97	15	5,5	16	20	0

III. L'ADMISSION

1) LE SEUIL D'ADMISSION

Après délibération, le jury a fixé le seuil d'admission à 10/20.

2) LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

Sur les 36 candidats présents à l'épreuve orale, 16 ont été déclarés admis.

Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	0	0,00%
05	0	0,00%
06	1	6,25%
13	4	25,00%
83	4	25,00%
84	3	18,75%
Hérault (34)	3	18,75%
Corse	1	6,25%
TOTAL	16	100

Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	0	0
31 - 40 ans	1	3
41 - 50 ans	4	4
≥ 51 ans	3	1
TOTAL	8	8

3) LE NIVEAU DES CANDIDATS ADMIS

Nature de l'épreuve	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes élimin ^o ire
Rapport	/	10,52	15	7,25	8	8	/
Entretien	/	13,19	18,5	10,5	16	0	/
Moyenne des 2 épreuves	/	11,85	15	10	16	/	/

CONCLUSION

Les correcteurs de l'épreuves écrite ont trouvé le sujet intéressant et adapté sur un thème prioritaire (harcèlement scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Le niveau de l'épreuve écrite est insatisfaisant. 30 candidats sur 36 ont obtenu une note inférieure à 10/20 et la moyenne s'établie à 8,59.

La plupart des candidats ont repris l'essentiel des éléments du dossier dans la partie informative.

L'expression écrite est en revanche insuffisante pour certains candidats, qui présentent des difficultés à traduire en méthodologie de projet les solutions opérationnelles. Celles-ci sont trop souvent exposées sous forme de « catalogue d'idées ou d'actions ».

Le niveau de l'épreuve orale est meilleur avec une moyenne à 11,24/20. Sur le 36 candidats présents, 8 ont obtenu une note inférieure à 10/20.

Globalement les candidats répondent bien aux questions et mises en situation liées à l'exercice direct de leur métier mais manquent de connaissances territoriales.

Le jury conseille aux candidats de mieux préparer l'exposé en cherchant à valoriser l'expérience et le parcours, et en révisant l'environnement territorial. La préparation du CNFPT peut être une aide précieuse pour y parvenir.

Le 23 mai 2023

Didier PERELLO

Président du jury

